

DEMANDE D'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION ASSOCIATIVE

Ceci est un outil d'aide à l'organisation de votre manifestation.

Suite au dépôt de votre dossier auprès du Service, une réponse quant à la faisabilité de votre projet, vous sera adressée sous 15 jours.

Ce document permet d'anticiper, de recenser les besoins et de planifier le soutien éventuel de la mairie d'Argentat-sur-Dordogne.

Si votre demande comporte de nombreuses demandes techniques, une réunion entre les différents services de la mairie et votre association sera organisée.

DESCRIPTIF DE LA MANIFESTATION

Nom de la manifestation :

Nature et descriptif de la manifestation :

Date :

Lieu :

Date et horaire de mise à disposition du lieu pour les organisateurs :

Horaires d'ouverture au public : DEBUT :

FIN :

Nombres de personnes attendues (au maximum en simultané) :

Accès : Libre ou payant : tarif appliqué :

CONTACTS ORGANISATEURS

Association organisatrice :

Numéro de SIRET :

Nom et prénom du président ou présidente :

Adresse du siège social :

PERSONNE DELEGUEE AU SUIVI DE LA MANIFESTATION

Nom et prénom :

Fonction dans l'association :

Téléphone (mobile de préférence) :

Mail :

AUTORISATIONS MUNICIPALES

Utilisation du domaine public merci de préciser le lieu :

Vous devez fournir un plan précis de l'implantation ou le descriptif du circuit emprunté.

Précisez le nom de la place ; des rues (de n° à n°) pour une :

- Interdiction de stationner
- Modification de réglementation de la circulation

Utilisation de salles ou locaux

Précisez le nom de la salle et ou du local :

(pour la réservation de salle une feuille à part est également à compléter)

Date de réservation : (pensez à inclure les dates de préparation et rangement éventuel)

SECURITE

En amont de votre manifestation, vous devez informer les services de secours (sapeurs-pompiers, gendarmerie) de la tenue de votre manifestation, du lieu, des horaires, du plan d'accès au site, de la localisation éventuelle du poste de secours, du nombre de visiteurs attendus, ainsi que des personnes référentes sur la manifestation (nom, numéro de mobile et qualité au sein de l'association).

Cette liste pourra être remise à l'ensemble des bénévoles présent le jour « J »

SECURITE DES PERSONNES

Présence d'un DPS (Dispositif Prévisionnel de Secours à personne) : OUI/ NON

Si non, présence de personne formée au secours : OUI/ NON Si oui, nombre et qualification :

Présence d'Agent de sécurité professionnel : OUI / NON Si oui, nombre :

Dossier SDIS prévu : OUI / NON

Mise en place de normes sanitaires, lesquelles ? (Sens de circulation, gel hydro-alcoolique...)

Commentaires :



Service animation : André Gairaud 06 67 80 05 82 ; animation@argentat-sur-dordogne.fr
Service Technique délégué aux animations : Laurent Aveline : 06 82 42 86 74

MOYENS LOGISTIQUES

Selon l'importance de votre demande, une rencontre sera obligatoirement organisée avec les différents services de la ville.

Nombre souhaité	Matériel communal		Nombre accepté (réservé à l'administration)
	50	barrières Galva L: 2,5 m	
	20	barrières rouges L: 1,20 m	
	40	chaises coquées	
	100m ² maxi	parquet (module de 1,20*1,20 m)	
	50,4 m ² maxi	podium en position haute/basse(modules de 1,2mX1,2m)	
	28,8m ²	Podium bâché (position haute) (modules de 1,2mX1,2m)	
	20	Tables en bois (8 places)	
	40	Bancs (8 places)	
	20	Grille d'exposition (H 2m x 1,2m) sans pieds	
	15	Grille d'exposition (H 2 m x 1 m) avec pieds	
	10	Panneaux gris	
	1	Sono BOSS	
	1	Sono association	
	4	Route barrée	
	10	Stationnement interdit	
	3	K10	
	1	Coffret électrique	
	1	Isoloir	

Le demandeur ou l'organisme est responsable du matériel emprunté, il s'engage à le restituer en bon état et nettoyé. Il est rappelé que l'application des règles de sécurité est de la responsabilité de l'organisateur.

Pour informations, l'enlèvement et le retour du matériel demandé est fait par vos soins, avec le prêt du camion
MOVANO

Demande le prêt du camion MOVANO (sous réserve de disponibilité)

Le matériel et le camion est sous l'entière responsabilité de l'association à compter de la récupération par ses soins et jusqu'au retour aux ateliers municipaux.

Tout matériel manquant ou endommagé sera facturé par la ville. Le matériel doit être rendu propre et remis à l'identique

Service animation : André Gairaud 06 67 80 05 82 ; animation@argentat-sur-dordogne.fr
Service Technique délégué aux animations : Laurent Aveline : 06 82 42 86 74



DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA PROTECTION DU PUBLIC
SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION SANITAIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
Bureau des Actions de Prévention et de Protection Sanitaires : 12 quai de Gesvres, 75004 Paris - tél : 01 49 96 33 81

Formulaire de demande de débit de boissons temporaire

Boissons fermentées non distillées (groupe III : vin, bière, cidre, champagne et boissons sans alcool)

ATTENTION : Ce formulaire doit être retourné par mail dans un délai minimum de 15 jours avant la date de la manifestation. à l'adresse suivante :

pp-dtpp-sdpse-bapps-licence@interieur.gouv.fr

Passé ce délai, la demande est susceptible de ne pas être traitée.

Nom et qualité (société, association ou particulier) du demandeur :

.....

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Nom du responsable de la buvette :

Nombre de buvettes prévues :

À l'occasion de :

Description de l'événement (concept, jauge maximale de public susceptible d'être accueilli à un instant T dans les locaux, etc) :

.....

.....

.....

Adresse de l'événement :

Date(s) :

Heures :

Autorisation(s) précédemment obtenue(s) : non oui /

Si oui, nombre et dates :

A

le,

Signature

Pièces à joindre à votre demande :

Autorisation municipale d'occupation du domaine public ou contrat d'occupation des lieux.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

PREFECTURE DE POLICE – 1 bis, rue de Lutèce – 75195 PARIS CEDEX 04 – Tél. : 3430 (0,06 €/min + prix d'un appel)
<http://www.prefecturedepolice.paris> – mél : courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr

Service animation : André Gairaud 06 67 80 05 82 ; animation@argentat-sur-dordogne.fr

Service Technique délégué aux animations : Laurent Aveline : 06 82 42 86 74

DEMANDES DIVERSES ELECTRIQUES / EAUX

DEMANDEUR

Association.....Nom de l'interlocuteur

FonctionContact téléphonique/mail

DATE DE LA MANIFESTATION :

Vos demandes, sous réserve des possibilités du Service Technique :

- Branchement, Puissance :.....
- Coffret électrique : Puissance :
- Branchement eau

Les branchements existants ou possibles sur la Commune :

Stade M CELLES	Coffret tableau lumineux	PC 16A et 32A
Gymnase façade côté stade	façade côté stade	PC 32A
Stade M CELLES	Armoire commande éclairage stade	PC 63A
Place J FAURE	Wc public	PC 63A
Place J FAURE	7 coffrets forain	PC 16A et 32A
Rue du CLAIRE SAINT URSULE	Face petit Bouchon (coffret escamotable)	PC 16A
Place GAMBETTA	Terrasse Brasserie de la Dordogne (coffret escamotable)	PC 16A et 32A
Avenue PASTEUR	Face CATENA (coffret escamotable)	PC 16A
Avenue PASTEUR	Face place P ROUDIER (coffret escamotable)	PC 16A
Avenue PASTEUR	wc public galerie Mairie (coffret escamotable)	PC 16A et 32A
Avenue HENRI IV	Cafet le BORDEAUX (coffret escamotable)	PC 16A
Place MAIA	poste de transformation (coffret escamotable)	PC 16A + EAU
Place MAIA	Boite à livres	PC 16A + EAU
Place MAIA	Façade office de tourisme	PC 63A
Jardin Public	Façade côté cuisine	PC 63A
Jardin Public	Coffret dans le mur wc public côté urinoirs	PC 16A et 32A
Jardin Public	Coffret sur façade droite wc public	PC 63A (demande EDF) (forfait de 120€ pour l'utilisation de ce compteur)
Place BAD KONIG	Coffret parking	PC 16A, PC 16A avec compteur et PC 32A
Place BAD KONIG	Chalet pétanque	PC 63A (demande EDF)

Partie réservée au Service
 Accordé : OUI – NON
 Observations :
 Le....., Nom et Signature :

Fait à Argentat-sur-Dordogne, le

Le demandeur

DEMANDE COMMUNICATION DIVERSES

La commune d'Argentat-sur-Dordogne dispose de divers outils de communication numérique et les mets à votre disposition. Merci de sélectionner les supports qui vous intéressent :

- Tableau numérique (fournir une affiche au format jpeg dimensionné 520*700 pixels)
- Application Intramuros (affiche en format jpeg) (pour intramuros vous devez le faire par vous même)
- Page Facebook Argentat-sur-Dordogne ma ville (plus de 3 000 abonnés) (affiche en format jpeg)
- Compte Instagram Argentat-sur-Dordogne ma ville (environ 200 abonnés) affiche en format jpeg)

Envoyer vos affiches au plus tard à J moins 7 de votre évènement par mail, à l'adresse suivante animation@argentat-sur-dordogne.fr

De plus d'autres outils de communications numérique, sont à votre disposition :

- Radio ACX :envoyer votre affiche par mail à info@acx-19.fr
- Site de la communauté des communes Xaintrie Val Dordogne : <https://www.xaintrie-val-dordogne.fr/manifestations>

Inscrire votre manifestation

Aucun lieu de pose d'affiche n'est prévu dans la ville, c'est le panneau lumineux de la commune qui doit être privilégié.

**TOUTE AFFICHE INSTALLEE SANS AUTORISATION SERA
DEPOSEE SANS DELAIS**

Service animation : André Gairaud 06 67 80 05 82 ; animation@argentat-sur-dordogne.fr

Service Technique délégué aux animations : Laurent Aveline : 06 82 42 86 74

DEMANDE DE MISE EN PLACE DE BANDEROLES

Choix de localisation :

Rond-point de la Gare (côté Casino). 4 Possibilité de pose de banderoles sont prévue à ce point.

Pose et dépose de la banderole :

La pose et la dépose sera effectuée par le demandeur, sous son entière responsabilité.

En cas de demandes supérieures aux nombres de places disponible voici les modalités appliquées par la commune pour le choix des banderoles :

La priorité aux banderoles de la mairie d'Argentat-sur-Dordogne, de communauté de communes Xaintrie-Val-Dordogne sera appliqué.

En cas de demande pour les mêmes périodes, deux critères seront pris en compte :

1^{er} critère : la date de la demande

En cas de demande à la même date le 2^{ème} critère sera la localisation de l'évènement avec une priorisation aux banderoles annonçant une manifestation sur Argentat-sur-Dordogne

Durée :

La mise en place de la banderole ne peut avoir lieu plus de **10 jours** avant la date de la manifestation et doit être retirée 2 jours maximum après la fin de la manifestation.

Organisme : _____

Nom du demandeur : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Adresse mail : _____

Date de la manifestation : _____

Nom de la manifestation : _____

Date d'installation souhaitée : Date	
de dépose :	

Date et signature du demandeur

Acceptée le :
Signature

Refusée le :
Signature

TOUTE BANDEROLE INSTALLEE SANS AUTORISATION SERA DEPOSEE SANS DELAIS

Service animation : André Gairaud 06 67 80 05 82 ; animation@argentat-sur-dordogne.fr
Service Technique délégué aux animations : Laurent Aveline : 06 82 42 86 74

Réservation scène mobile

Nom de l'association :

Représentée par :

Souhaite réserver la scène mobile de la mairie d'Argentat-sur-Dordogne et s'engage à respecter le règlement joint (page suivante)

Date de l'évènement :

Nom de l'évènement :

Lieu de l'évènement (Argentat-sur-Dordogne obligatoirement) :

Explications sur l'utilisation de la scène (concert, danse...) :

Coordonnée de la personne contact pour toutes demandes éventuelles :

En signant cette demande l'association s'engage à respecter le règlement d'utilisation de la scène mobile
Fait à Argentat-sur-Dordogne le

Nom du représentant légal de l'association :

Signature

Partie réservée à la commune d'Argentat-sur-Dordogne

Fait à Argentat-sur-Dordogne le

Bon pour Accord

M. Sébastien DUCHAMP

Refus du prêt de la scène mobile

Explication des raisons ayant entraînés le refus :

Maire d'Argentat-sur-Dordogne

Date de dépose de la scène Mobile

